



AVIS DE COURSE

Régate "L'Estivale"

Samedi 11 juillet 2026, 16h00

Lac du Der

Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont – 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Préambule :

Régate inscrite au calendrier fédéral FFVoile, de Grade 5C comptant pour le Challenge du Lac.

1. REGLES: LA RÉGATE SERA RÉGIE PAR:

- 1.1. Les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile 2025/2028.
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe "prescriptions".
- 1.3. Les règlements fédéraux.
- 1.4. Les prescriptions sanitaires de la FFVoile, applicables à la date de la régata.
- 1.5. Les prescriptions préfectorales édictées éventuellement dans le cadre de l'arrêté autorisant la manifestation nautique.
- 1.6. Le règlement de police du Lac..
- 1.7. Les règles de la Classe « Osiris Habitable 2026 ».
- 1.8. Le règlement du Challenge du Lac..
- 1.9. Le présent Avis de Course.
- 1.10. Les Instructions de course type Habitable 2025/2028, et leurs annexes..
- 1.11. En cas de traduction de ces avis de course, le texte français prévaudra,

2. PUBLICITÉ

- 2.1. Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTIONS

- 3.1. La régata est ouverte aux bateaux monocoques, en règle avec l'autorité nationale, de la catégorie OSIRIS HABITABLES 2025, des groupes A, B, C, D, E, F, L, Q, R, et micro,
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire:
 - par mail en envoyant au CN Giffaumont le formulaire d'inscription dûment rempli,
 - par internet en complétant le formulaire en ligne accessible avec le lien https://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=CLDER
 - les retardataires pourront s'inscrire sur place au moment de la confirmation des inscriptions.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent pouvoir fournir au moment de la confirmation de leur inscription:
 - La licence FFVoile valide annuelle ou temporaire pour tous les équipiers adultes.
 - Pour les équipiers mineurs, la licence FFVoile valide annuelle ou temporaire, le questionnaire médical des mineurs dûment rempli (si besoin un certificat médical), et une autorisation parentale..
 - L'autorisation de port de publicité si nécessaire.
 - Le certificat de jauge ou de conformité et/ou la carte d'identité valide du bateau.
- 3.4. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront :
 - Justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
 - Justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 million d'Euros.
 - Pour les équipiers mineurs, le questionnaire médical dûment rempli (si besoin un certificat médical), et une autorisation parentale..

4. DROITS D'INSCRIPTION

- 4.1. Les droits requis sont de 10 Euros par bateau.
- 4.2. Licence temporaire 1 jour, 26 Euros par licence.(pour information)
- 4.3. Réservation repas 25 Euros par personne. **(dernier délai pour réservation des repas lundi 6 juillet 2026)**,
règlement par virement, IBAN du CN Giffaumont (FR76 1100 6006 0037 5309 2100 185) ou chèque bancaire à l'ordre du CN Giffaumont.

5. PROGRAMME

- 5.1. Pré-inscription par mail ou en ligne lundi 6 juillet. dernier délai.
- 5.2. Confirmation des inscriptions et Inscriptions des retardataires sur place samedi 11 juillet 2026 de 13h00 à 15h00.
- 5.3. Heure du premier signal d'avertissement à 16h00.
- 5.4. Nombre de courses: DEUX maximum, pas de départ après 18h00.

6. JAUGE.

- 6.1. Un contrôle pourra être effectué sur l'eau ou au port.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE.

- 7.1. Les IC Types Habitables, les annexes aux IC et les annexes parcours seront affichées au tableau d'affichage officiel du Club-house et remises aux concurrents à la confirmation des inscriptions.

8. PARCOURS.

- 8.1. Les parcours seront de types côtiers et/ou construits comme indiqué en annexe parcours.

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉS.

- 9.1. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours est remplacée par la pénalité d'un tour..

10. CLASSEMENT :

- 10.1. Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur distance avec CVL.
- 10.2. Le classement officiel sera établi toutes classes confondues.
- 10.3. Par extraction deux classements seront établis:
 - Classement "Performance" pour les équipages avertis (toutes voiles autorisées).
 - Classement "Croiseurs" pour les autres équipages (voiles de près uniquement)
- 10.4. Une course devra être courue pour valider l'épreuve.
- 10.5. Tous les scores de toutes les courses seront pris en compte.

11. COMMUNICATION RADIO.

- 11.1. La présence d'une VHF en état de fonctionnement est fortement conseillée – **Canal 72**.
- 11.2. Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer, ni recevoir de transmissions et communications radio pendant qu'il est en course qui ne soient recevables par tous les bateaux.
- 11.3. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX.

- 12.1. Des coupes récompenseront les meilleurs.

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE.

- 13.1. Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, « Décision de courir »..
- 13.2. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE.

- 14.1. En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition.

15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.

- 15.1. Pour toutes informations complémentaires, contacter :

LE CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT Port de Giffaumont, 51290
GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Tél. 03 26 72 81 23 (messagerie) Portable : 06 50 07 44 68 ou 06 76 11 89 09

E-mail : cngiffaumont@orange.fr Site : <http://www.cng-der.com>